Présidentielle 2027 :« Développer l'industrie, c'est rendre la France plus forte », l'UIMM propose aux candidats un pacte industriel et social pour répondre aux attentes des Français

Paris, le 15 novembre 2026 – En cette semaine de l'industrie, et à quelques mois de l'élection présidentielle, l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) présente un pacte industriel et social en 10 propositions, avec une conviction forte : développer l'industrie, c'est rendre la France plus forte. Issu d'une mobilisation territoriale inédite de ses adhérents - des PMI aux grands groupes en passant par les ETI - et nourri par les résultats d'une enquête IFOP, ce pacte met en lumière une convergence nette : Français et industriels partagent les mêmes attentes et identifient les mêmes solutions pour aller de l'avant. L'UIMM les articule dans son pacte autour de trois axes : renforcer la compétitivité de l'industrie et valoriser le travail, libérer le potentiel des entreprises industrielles, et anticiper les besoins en compétences. Pour porter ces propositions au cœur du débat présidentiel, l'UIMM réunira 1 000 industriels le 2 février 2027, à la Maison de la Mutualité, à Paris, et invitera les candidats à prendre devant eux des engagements concrets pour développer l'industrie et rendre la France plus forte.

Un attachement très fort des Français à l'industrie, mais un décrochage industriel inquiétant

Selon une enquête IFOP réalisée pour l'UIMM du 24 août au 10 septembre 2026 auprès de 4 800 personnes, les Français affichent leur attachement et fierté envers l'industrie, qu'ils jugent déterminante pour l'avenir du pays. 90 % estiment ainsi que la développer, c'est rendre la France plus forte. Cependant, ils portent un regard inquiet sur son évolution : 88 % redoutent la désindustrialisation.

Ces chiffres rejoignent la réalité : l'industrie ne pèse aujourd'hui plus qu'à peine 10 % du PIB, contre près de 25 % durant les Trente Glorieuses, et la France est devenue l'économie la plus désindustrialisée du G7. En cause : produire coûte plus cher et reste plus complexe qu'ailleurs, embaucher est difficile, investir trop risqué.

Un « Pacte industriel et social » en 10 propositions

Parce que ce déclin n'est pas une fatalité, l'UIMM propose un nouveau « Pacte industriel et social » articulé autour de 3 axes et regroupant 10 propositions. Son ambition : assurer le développement de l'activité industrielle en France, le pouvoir d'achat des salariés, l'avenir de la jeunesse, la vitalité des territoires, la pérennité du modèle social et la souveraineté du pays.

RENFORCER la compétitivité de l'industrie et valoriser le travail

1. Poursuivre la baisse des impôts de production qui pénalise l'activité industrielle en France, pour rapprocher la fiscalité française de la moyenne européenne.

2. Sanctuariser le crédit d'impôt recherche pour permettre l'innovation, soutenir la modernisation de l'appareil productif et sécuriser la transmission des entreprises, notamment par la stabilité du pacte Dutreil.

3. Faire que le travail paie davantage : augmenter le salaire net sans alourdir le coût du travail, en transférant une partie des cotisations vers la TVA, et développer l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié.

4. Confier le pilotage des retraites du secteur privé aux partenaires sociaux, sur le modèle de l'Agirc-Arrco, pour garantir leur équilibre à long terme, et développer la capitalisation en complément de la répartition.

LIBÉRER le potentiel des entreprises industrielles

5. Supprimer les surtranspositions des textes européens et agir auprès des institutions européennes pour freiner la multiplication des textes normatifs, simplifier les normes et les procédures d'implantation des sites industriels, et garantir la stabilité des règles.

6. Instaurer une préférence européenne stricte et imposer aux produits importés les mêmes exigences qu'aux producteurs français et européens.

7. Sécuriser l'accès à l'énergie, aux matières premières, à l'eau et au foncier, à prix compétitifs, et en s'inscrivant dans la transition énergétique et environnementale.

ANTICIPER les besoins en compétences

8. Renforcer l'exigence à l'école et la sélectivité dans l'enseignement supérieur, valoriser les filières courtes.
9. Réformer l'orientation, rapprocher l'école et l'entreprise, et développer l'apprentissage et l'alternance pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi.
10. Poursuivre la réforme de l'assurance chômage et simplifier l'accès à la formation professionnelle

« Les Français et les industriels sont prêts. Dans un monde où les rapports de force se durcissent, les nations qui ne produisent plus n'ont plus voix au chapitre. Le temps presse. A celles et ceux qui aspirent à diriger la France, notre message est simple : « Créez les conditions favorables à l'Industrie et laissez-nous produire ! Nous leur présenterons notre pacte et les inviterons à prendre des engagements pour développer l'industrie et rendre la France plus forte, le 2 février 2027, à la Maison de la Mutualité, devant plus de 1 000 femmes et hommes chefs d'entreprises industrielles.»
a déclaré Éric Trappier, président de l'UIMM, PDG de Dassault Aviation

A propos de l'UIMM

L'UIMM La Fabrique de l'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 57 chambres syndicales territoriales et 13 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences

nécessaires à leur développement.

L'UIMM en adossant son identité à La Fabrique de l'Avenir, veut porter auprès des Français le message positif d'une industrie de solutions et témoigner du rôle moteur qu'elle entend jouer au service de l'industrie.

UIMM - La Fabrique de l'avenir

Contact presse

Ema Hazan - 06 64 56 11 74 - ema.hazan@plead.fr